

Décisions financières et politiques à prendre au CA du 23/05/19

Point du budget prévisionnel du CAC + Point trésorerie et banque : <http://garecentrale.associations-citoyennes.net/?CaHier>

- 1- Quid de l'implication du CAC à la **fête de l'Huma** en septembre 2019 >> [JB]
- 2- Quid d'une participation financière du CAC au **Transiscope** ? >> [JB]
- 3- Quid d'une participation financière au projet de **l'asso faisant suite (et mémoire) du foyer des Tourelles** dont le CE a fait dévolution au CAC ? >> [IB]
- 4- Quid de devenir sociétaire de la **SCIC ODASS** et donc d'avoir des parts sociales ? >> [IB ou GR]

Soutenir le projet de « la maison d'à côté » autour du foyer des Tourelles

L'association les Tourelles accueillait depuis 1977 des enfants placés par la justice car en situation de danger dans leur famille. A sa fermeture en 2018 elle embauchait 77 personnes en CDI et une vingtaine de CDD pour un accueil de 77 enfants de 0 à 21 ans.

L'association les tourelles (maison d'enfants à caractère social) accueillait, protégeait et accompagnait depuis des décennies des enfants et leurs familles.

Frappée de plein fouet par la marchandisation du social

En 2016/2017 le département du Maine et Loire, pour remettre à plat tout le dispositif d'accueil des enfants placés sur son territoire organise **des appels à projet**.

= de nombreuses associations travaillant depuis longtemps et porteuses de projets nouveaux sont contraintes de mettre la clé sous la porte.

Un mouvement social très fort a eu lieu sur l'ensemble du département dans le domaine de la protection de l'enfance. Malgré cela le conseil départemental a entériné sa politique d'appel à projet tout en expliquant qu'il n'y aurait aucun licenciement... puisqu'on propose aux salarié.e.s dont la structure ferme de trouver du travail à l'ouverture des établissements ayant gagné ! Mais pour cela il faut arrêter d'accompagner les enfants actuellement suivis et accepter d'aller travailler dans un EHPAD par exemple (*celui des salariés des Tourelles dont le CA a organisé de façon opaque un transfert vers un EHPAD tout en demandant aux salariés de renoncer à leur convention collective 66 !*).

A sa liquidation, le CE fait don de sa délégation unique au CAC (8980€), sur les conseils de Monique Tilhou, membre du CA du CAC qui a beaucoup accompagné le mouvement social à Saumur, à la fois car le CAC dénonce cette marchandisation du social, a rendu visible -via sa cartocrise- la situation dramatique et aussi car fin 2017 les finances du CAC vont au plus mal.

En 2019, une ancienne salariée des Tourelle crée une association avec pour projet de faire un livre et un film sur le foyer des Tourelles avec les témoignages des différents protagonistes tout en long de sa longue histoire (les enfants, les familles, les salarié.e.s...) pour que la colère et la tristesse de cette fin brutale soit exprimée.

➤ C'est dans ce cadre que **La maison d'à côté** sollicite le soutien du CAC à hauteur de 3.000€.

LIENS CAC/ODASS

Le CAC est en lien avec la scoop ODASS depuis 2016, année de développement de notre site « écologie au quotidien » créé en collaboration pour rendre visible et interactif le travail des guides du même nom. Ce premier travail réalisé avec une convention (*que nous comptions pouvoir poursuivre mais non renouvelé par arrêt du soutien de la fondation de Fce sur ce sujet*) a permis de mieux se connaître et d'avoir en parallèle de nombreux liens et aides bénévoles d'ODASS : dépannages, création de l'outil de pétition, soutien logistique et technique précieux durant les universités d'été (Rennes, Lyon, Amiens) et des échanges de pratiques, une formation commune, la réalisation d'une action collective...

Fin 2018/2019 le CAC conventionne de nouveau avec ODASS pour la création de son espace de stockage et partage interne Nextcloud et la création de sa gare centrale YesWiki.

Une nouvelle demande de convention est faite de la part du CAC pour créer et gérer les outils de la campagne de mobilisation d'avril à juillet puis décembre (non signée ni payée).

L'AG extraordinaire de constitution de la SCIC ODASS a eu lieu samedi 18/05 – Gilles Rouby, membre du CA y a pris part (à distance).

Deux propositions possibles dans nos liens avec ODASS :

- 1- le CAC reste simple client.
- 2- le CAC devient sociétaire (et par là même fondateur) et acquière un minimum de 4 parts sociales avant le 1er juin, soit 400€. [Dans le collège sociétaire partenaire]
 - Si le CAC est sociétaire il entre au Comité exécutif et pour cela désigne nominativement son représentant (Gilles candidat).

Gilles est favorable à ce qu'on devienne sociétaire, et membre fondateur de la SCIC. A priori il n'y a pas de conflit d'intérêt d'un point de vue juridique puisque les SCIC sont prévues pour ça.

Intérêt, nous serons en lien avec les partenaires à venir, comme les acteurs publics d'ODASS. Nous pourrions contribuer au développement d'ODASS et être en appui politique. Mais aussi pour les évolutions stratégiques, comme notamment la redéfinition des collèges de vote (prochaine étape). Enfin, le CAC entre de plein pied dans une association de l'ESS. Pas négligeable politiquement à mon sens quand on intervient dans ce champ.